

Plan de localisation des points d'échantillonnage

PLOMB – CUIVRE

(Article 21.0.1 du Règlement sur la qualité de l'eau potable)

Nom de l'installation de distribution :	East broughton
Numéro de l'installation de distribution :	X0010752
Nombre de personnes desservies :	2259
Année civile couverte par ce plan d'échantillonnage :	2025
Date de réalisation de ce plan d'échantillonnage :	09 mars 2026

Nom du responsable légal de l'installation de distribution: Municipalité de East Broughton

Personne à joindre pour obtenir plus de précisions sur le présent plan :

- Nom : Réjean Beaudet
- Numéro de téléphone : 418.806.3952
- Courriel : rbeaudet@hydroexperts.ca

Rappel de l'exigence (article 21.0.1) :

« Réserve faite des points d'échantillonnage dont la localisation est prescrite par une disposition du présent règlement, le responsable du système ou de l'installation de distribution doit s'assurer que les points d'échantillonnage à partir desquels les prélèvements sont faits permettent d'obtenir des données représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble du réseau. Il doit aussi tenir à la disposition du ministre, pendant une période minimale de cinq ans, une copie du plan de localisation des points d'échantillonnage en indiquant, le cas échéant, les numéros civiques des bâtiments concernés, accompagnée d'un document explicatif de la détermination des points d'échantillonnage incluant une description des caractéristiques de chacun d'eux. Le plan de localisation doit, en outre, identifier les secteurs dont les caractéristiques hydrauliques permettent d'y confiner toute contamination de l'eau du système ou de l'installation de distribution. »

Détermination des bâtiments prioritaires :

- Identifier sur le plan décrit ci-dessus les quartiers prioritaires repérés pour l'échantillonnage tel que décrit à la [partie 1 du Guide pour les municipalités](#).
- Confirmer, à l'aide du tableau ci-dessous, vos critères permettant de prioriser les sites de prélèvement tel que décrit à la [partie 2 du Guide pour les municipalités](#).

	Oui	Non
Résidences dotées d'une tuyauterie interne en plomb		X
Résidences dotées d'une entrée de service en plomb		X
Résidences situées dans une rue où l'on a trouvé des entrées de service en plomb		X
Résidences construites ou raccordées au réseau dans les années où l'on a installé la majorité des entrées de service en plomb	X	
Résidences construites ou raccordées au réseau avant 1955	X	
Résidences construites ou raccordées au réseau entre 1956 et 1970	X	
Résidences construites ou raccordées au réseau entre 1971 et 1990	X	
Résidences construites avant 1990 et grands bâtiments	X	

- Identifier la liste des établissements accueillant des enfants de 6 ans et moins, comme les garderies ou les écoles primaires.

Nom de l'établissement	Description de l'établissement (Ex. CPE, garderie en milieu familial, école)	Adresse
École Paul VI	École primaire	372 avenue du collègue

Méthodologie de l'échantillonnage

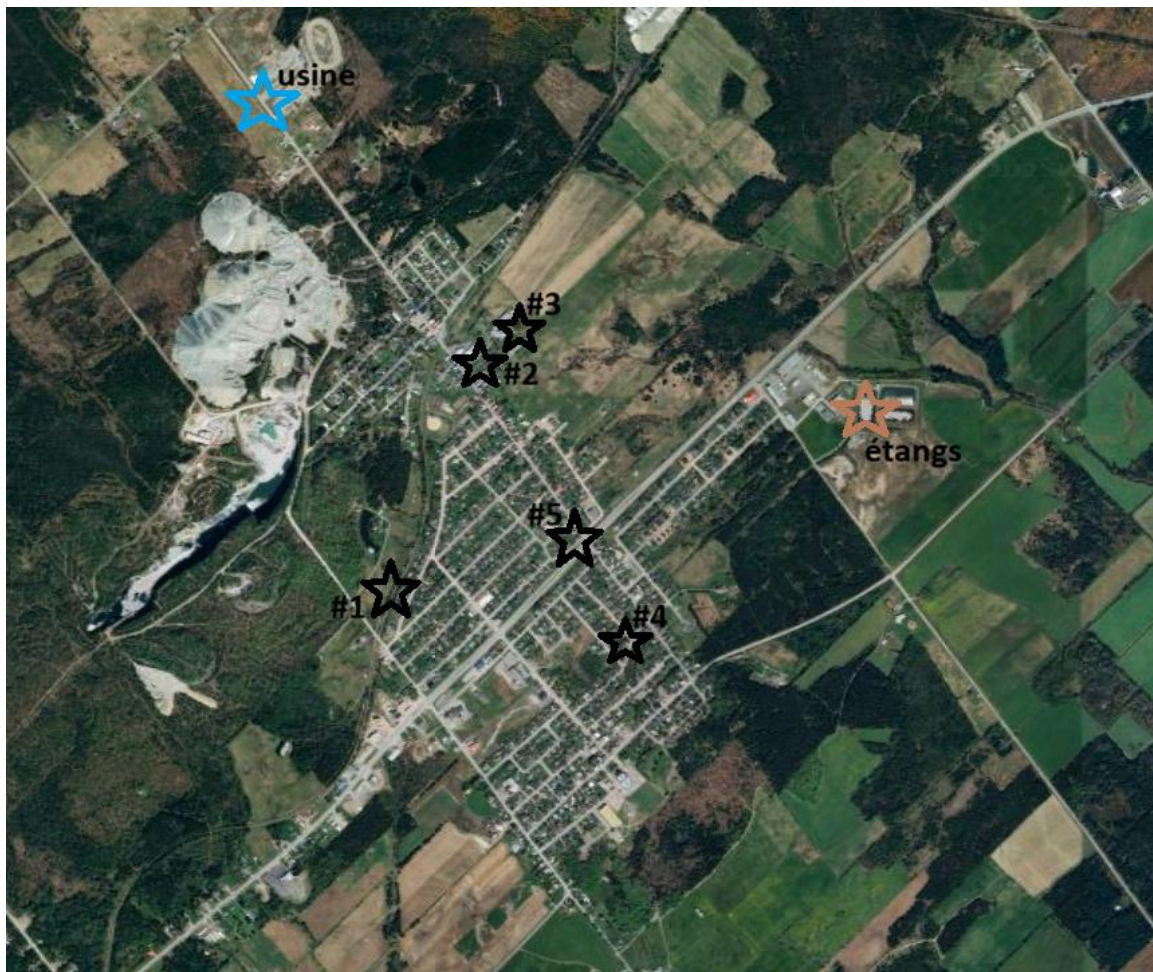
L'échantillonnage du plomb et du cuivre doit être réalisé tel que mentionné dans [la partie 2.2 du guide pour les municipalités](#). Les renseignements recueillis lors de la visite d'un bâtiment et les résultats d'analyse doivent être compilés dans ces tableaux :

- [Modèle de tableau pour inscrire les renseignements recueillis au sujet du bâtiment lors de l'échantillonnage chez le citoyen](#)
 - [Modèle de tableau pour compiler les résultats des mesures réalisées lors de l'échantillonnage chez le citoyen](#)
- Ces tableaux doivent être rendu disponibles sur demande du ministère :

	Initiales
L'échantillonnage a été réalisé tel que mentionné dans la partie 2.2 du guide pour les municipalités (ex. : stagnation 30 minutes).	PP
Les renseignements recueillis au sujet des bâtiments échantillonnés sont compilés dans le modèle de tableau prévu à cet effet.	PP
Les résultats d'analyse sont compilés dans le modèle de tableau prévu à cet effet.	PP

1. Tableau et plan des échantillons 2025

2025	Cuivre	Plomb
176 7 ^e rue ouest	1,54	0,001
279 9 ^e rue est	0,367	0,006
293 8 ^e rue est	0,806	0,001
294 avenue st-joseph	0,056	0,001
École Paul VI	0,123	0,002



2. Tableau des lieux pour 2026

Année	Numéro du point d'échantillonnage sur la carte	Adresse ou nom du lieu	Paramètres visés par les analyses à cet endroit	Raison du choix du lieu de prélèvement	Autres éléments d'information pertinents
2026	Zone 1	Secteur avenue Lefebvre et rue grondin	Plomb et cuivre	Résidences construites ou raccordées au réseau avant 1955	Vieux réseau Fuites possibles.
			Plomb et cuivre		
2027	Zone 2	Secteur 4 ^e rue ouest	Plomb et cuivre	Résidences construites ou raccordées au réseau avant 1955	Vieux réseau Fuites possibles.
			Plomb et cuivre		
			Plomb et cuivre		
2028	Zone 3	Secteur Rue Roy	Plomb et cuivre	Résidences construites ou raccordées au réseau avant 1955	Vieux réseau Fuites possibles.
			Plomb et cuivre		
			Plomb et cuivre		
2029	Zone 4	Avenue St-jacques	Plomb et cuivre	Résidences construites ou raccordées au réseau avant 1955	Vieux réseau Fuites possibles.
			Plomb et cuivre		
			Plomb et cuivre		
2030	Zone 5	Secteur 2 ^e rue ouest	Plomb et cuivre	Résidences construites ou raccordées au réseau avant 1955	Vieux réseau Fuites possibles.
			Plomb et cuivre		
			Plomb et cuivre		

3. Plan de localisation des échantillons à venir

